

Un week-end savoureux !

web+



Samedi 26 et dimanche 27 novembre, la Ville, en partenariat avec l'Abeille Dauphinoise, propose à l'Espace Robert Fiatus week-end "Miel, Arts et Saveurs" autour des produits de la ruche, des produits du terroir, des productions solidaires et des créations artistiques d'ateliers saint-égrévois.

A venir



Fantastique opéra

Les contes d'Hoffmann, opéra fantastique et posthume d'Offenbach, sont à découvrir sur les planches de La Vence Scène le samedi 26 novembre à 20h30. Interprétée par la Cie l'Envolée Lyrique, l'œuvre est ici présentée avec une "réduction d'orchestre".



Téléthon

Les associations saint-égrévoises, emmenées par l'USSE, se mobilisent une fois de plus pour récolter des fonds à l'occasion de cette nouvelle édition du Téléthon. Défis sportifs et manifestations solidaires sont au programme des 3 et 4 décembre. (En savoir + en page agenda).





COURONS COURONS !

Chaussez vos pointes, dimanche 20 novembre, c'est le 23^e Cross de Saint-Egrève. Organisé par la Ville et la section athlétisme de l'USSE, l'événement propose 13 courses classiques de 1690 à 8840 m (en fonction des catégories) et le quatrième challenge de la Ville, un relais par équipe au profit de Soleil rouge.

web+



DANSE TRADITIONNELLE

Les ateliers de danse traditionnelle organisés par la Pastourelle de la Vence se déroulent tous les jeudis soir au préau couvert de l'école de La Monta à 20h30. Un bal folk est programmé au Patio le 10 décembre à 20h30. En savoir + : <http://pastourelle.vence.free.fr>

GYM VOLONTAIRE : il reste des places dans certains cours de l'association de gymnastique volontaire. Pour en savoir + : 04 76 56 06 20 ou <http://gv38120.fr>

TOUS EN PISTE

La section ski de piste de l'USSE commence sa saison et ses sorties dominicales dès le mois de décembre. Pour s'inscrire et profiter des tarifs tout doux de ces excursions hebdomadaires dans les plus belles stations de la région, une première permanence est proposée dès le jeudi 24 novembre à 20h30 au foyer de la Halle Jean Balestas.

En savoir + : 06 09 89 39 34.

ARTS EN FÊTE : pour participer à l'exposition qui leur est ouverte en décembre, les artistes amateurs saint-égrévois doivent déposer leurs œuvres (deux au maximum) du 21 au 25 novembre à l'accueil de la mairie. En savoir + : 04 76 56 53 18

FONDU DANS LA MASSE

Jusqu'au 3 décembre, la Bibliothèque Barnave accueille "Fondu dans la masse", une exposition fruit d'un projet du Centre hospitalier Alpes Isère de Saint-Egrève avec la plasticienne Rony MatDuRêve (Association Trace-Grenoble). Au programme : des créations plastiques par transformation de textiles réalisées entre janvier et juin 2016 par douze personnes. L'intention était d'utiliser des techniques de transformation textile, tant empruntées aux arts de la scène qu'aux arts plastiques, pour créer un objet capable de s'intégrer dans un décor, et même de se fondre dans la masse.



BEN MAZUÉ À LA VENCE SCÈNE

Ben Mazué c'est LE chanteur qui monte. S'inspirant tout à la fois des grands noms de la chanson française mais aussi du hip-hop et du jazz, l'artiste vient à La Vence Scène le 2 décembre pour un concert événement dont la première partie est assurée par la pop sensuelle d'Amalia Casado. Entre deux chansons ciselées, Ben Mazué livre à son public un véritable stand up musical dans lequel il dévoile un talent aux multiples facettes. Réservations : 04 76 56 53 63 www.lavencescene.saint-egreve.com.

BENEVOLES : le Secours Populaire de Saint-Egrève recherche des bénévoles pour réaliser des paquets cadeaux durant les fêtes dans les magasins de la ville. En savoir + : 06 51 94 22 95 ou 06 82 37 85 62.

TREMPLIN JEUNES TALENTS : C'EST PARTI !

Sélectionnés parmi plus de quarante candidats, 13 artistes ou groupes ont été retenus par le Pôle Jeunesse pour participer le 19 novembre à La Vence Scène au troisième Tremplin Jeunes Talents. Une soirée d'anthologie animée dès 20h30 par Akram Zouaoui soutenu par le groupe PWhy.

ville

TESTS DE POTEAUX

La campagne de vérification des poteaux incendie a débuté le 18 novembre, et doit se poursuivre pendant trois semaines environ. Cette prestation est pilotée par la Métropole et peut entraîner quelques perturbations sur le réseau, notamment une légère coloration de l'eau à certains robinets. Ceci est normal. Toutefois en cas de problème il est possible de contacter la Métropole au 04 76 59 58 17.

COMPTEURS D'EAU : la Métropole poursuit jusqu'en décembre sa campagne annuelle de relevé de compteurs d'eau. Un avis de passage sera affiché à l'entrée des bâtiments afin de préciser le jour et l'heure de la relève

LES ÉLUS VIENNENT À VOTRE RENCONTRE



Les rencontres en tête-à-tête avec les élus, sorte de "speed dating" permettant aux citoyens

de questionner leurs conseillers municipaux sur les thèmes qui les intéressent, continuent ce samedi 19 novembre de 9h à 12h à la Maison des Associations (salle Debussy) où se tient la permanence du secteur Nord-Cornillon assurée par Bernard Bresso et Benjamin Coiffard. Le 10 décembre Catherine Haddad et Evelyne Cassanelli assurent la permanence du secteur Sud Néron au groupe scolaire de Prédiéu.

21-11

A 14h, c'est la date de réouverture théorique du bureau de Poste de Saint-Egrève fermé pour travaux de modernisation depuis un peu plus d'un mois.

RUE DU PONT NOIR : les travaux métropolitains sur les réseaux d'eau de la rue du Pont Noir se poursuivent jusqu'au 23 décembre et nécessitent d'y interdire la circulation et le stationnement. En savoir + : 04 76 75 02 09

infos pratiques

PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h. En dehors de ces heures, pour les urgences, serveur vocal : 3915

Du 19 au 25/11 : Pharmacie du Fontanil rue du Moulin, Le Fontanil 04 76 75 51 48
Du 26/11 au 02/12 : Pharmacie de Prédiéu, 1 rue du Drac, 04 76 75 31 67
Du 03 au 09/12 : Pharmacie Chalier, Domaine Barnave, 04 76 75 43 42

SÉCURITÉ-URGENCES

Police municipale : 06 82 84 65 62
Gendarmerie : 17 ou 04 76 75 30 93
Centre anti-poison de Lyon : 04 72 11 69 11
Samu : 15
Centre de secours/pompiers : 18 ou 04 76 27 99 10
Urgence dépannage Gaz naturel : 0800 47 33 33
Urgence dépannage électricité : 09 72 67 50 38

Le supplément

Dépôt légal - novembre 2016 - 8 200 ex.
Directeur de publication : Geneviève Ducarre
Directeur de la communication : François Hernandez
Rédaction : Service communication
Hôtel de Ville - CS 40120 - 38521 Saint-Egrève cedex
Réalisation : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps
Impression : Imprimerie du Pont de Claix

Saint-Egrève



l'agenda du 18 nov. au 5 déc. 2016

VENDREDI 18 NOVEMBRE

Atelier Mutimédia gratuit (sur inscription) "Stockez sur le cloud avec Google drive" à la Bibliothèque Barnave. 10h.

Vernissage en musique de l'exposition "Fondu dans la masse" (à découvrir jusqu'au 3 décembre à la bibliothèque Barnave). 18h.

Concert de Méli Mômes "Sales Gosses" à La Vence Scène. 19h.

Soirée colombienne au Patio avec la MJC, son "projet Colombie" et l'association La Momposina. 19h30.

SAMEDI 19 NOVEMBRE

Les élus viennent à votre rencontre, spécial secteur Nord Cornillon à la Maison des Associations. De 9h à 12h.

Bourse aux jouets à l'école maternelle de La Monta. De 9h à 12h. En savoir + : 06 61 90 53 45.

"Professeurs en concert", des enseignants de L'Unisson proposent un concert cool jazz et bossa nova à la chapelle du Centre Hospitalier aAlpes Isère. 14h-15h.

Tremplin Jeunes Talents à La Vence Scène. 20h30.

19 ET 20 NOVEMBRE



Bourse aux livres organisée par les Scouts et Guides de France à la Maison des Solidarités et des Familles. De 14h à 18h le samedi et de 10h à 17h le dimanche.

En savoir + : 04 76 75 87 06
www.scouts-stegreve.com

DIMANCHE 20 NOVEMBRE

Bourse aux jouets de l'Association Familiale à l'Espace Robert Fiat de 8h à 13h (dépôt des jouets le 18-11 de 16h30 à 20h30 à l'Espace Europe).

Cross de la Ville au parc de Fiancéy à partir de 10h30.

Basket l'équipe Prénat féminines de l'USSE accueille Terre Froide au gymnase intercommunal L. Terray au Fontanil. 15h30.



MARDI 22 NOVEMBRE

Don du sang, collecte organisée par l'ESF à l'Hôtel de ville. De 8h30 à 11h30 et de 16h à 19h30.

MERCREDI 23 NOVEMBRE

Loto du Club des Bonnais à la Maison des Solidarités et des Familles. De 13h30 à 17h30.

L'heure du conte à la Bibliothèque Barnave dès 4 ans. 15h30.

Conseil municipal séance publique en mairie. 19h.

VENDREDI 25 NOVEMBRE

Concert d'élèves, guitares et invités à l'auditorium de L'Unisson. De 19h à 20h15.

En savoir + : 04 76 75 48 63.

SAMEDI 26 NOVEMBRE

Coup de projecteur "Jeff Beck: live in Tokyo" à la Bibliothèque Barnave. 17h.

Opéra, les Contes d'Hoffmann par l'Envolée Lyrique à La Vence Scène. 20h30.

26 ET 27 NOVEMBRE

Miel, Arts et Saveurs à l'Espace Robert Fiat. De 14h à 18h le samedi et de 10h à 18h le dimanche. Inauguration samedi à 17h30.

JUSQU'AU 27 NOVEMBRE

Exposition "Sans valeur apparente" de Micheline Trilling dans les salles d'exposition du Château Borel. Ouverture : jeudi de 16h à 19h, vendredi, samedi et dimanche de 14h à 17h30.

LUNDI 28 NOVEMBRE

Concert d'élèves à l'auditorium de L'Unisson. De 18h15 à 19h15.

MERCREDI 30 NOVEMBRE

Audition des débutants pianistes à l'auditorium de L'Unisson. De 19h à 19h45.

DU 1^{ER} AU 11 DÉCEMBRE

Exposition, Les Arts en fête, dans les salons du château Borel. Vernissage le 1^{er} décembre à 18h30.

Chantez maintenant, récital donné à la Maison du Lac par L'Unisson. de 14h30 à 15h30.

LA VENCE SCÈNE cinéma

▶ **Ma vie de courgette***

Le 20 novembre à 14h.

▶ **Iqbal, l'enfant qui n'avait pas peur***

Le 20 novembre à 16h.

▶ **Les pépites***

Le 20 novembre à 18h.

▶ **Les animaux fantastiques**

Le 18 novembre à 17h30 et 20h30 ; le 19 nov. à 14h30 et 20h30 ; le 20 nov. à 14h30 (3D) et 17h30 ; le 21 nov. à 20h ; le 22 nov. à 17h30 et 20h30.

▶ **Le client** (VOSTF)

Le 19 novembre à 17h30 ; le 20 nov. à 20h30 ; 21 nov. à 20h ; le 22 nov. à 20h30.

▶ **Snowden**

Le 20 novembre à 20h ; le 22 nov. à 17h30.

▶ **Vaiana**

Le 27 novembre à 15h (avant-première).

▶ **L'histoire de l'amour**

Le 23 novembre à 17h30 et 20h30 ; le 25 nov. à 20h ; le 27 nov. à 17h30 ; le 28 nov. à 20h.

▶ **Mademoiselle** (VOSTF - int. -12 ans)

Le 23 novembre à 20h ; le 27 nov. à 20h.

▶ **Ma famille t'adore déjà**

Le 23 novembre à 15h ; le 25 nov. à 20h ; le 26 nov. à 20h ; le 27 nov. à 18h ; le 28 nov. à 20h.

▶ **Le petit locataire**

Le 24 novembre à 20h ; le 26 nov. à 17h30 ; le 29 nov. à 20h30.

▶ **Les Trolls**

Le 23 novembre à 15h ; le 26 novembre à 15h.

▶ **Inferno**

Le 23 novembre à 17h30 ; le 24 nov. à 20h ; le 27 nov. à 15h30 et 20h30.

▶ **Les noces de figaro** (Opéra au cinéma)

Le 29 novembre à 20h.

*Journée des droits de l'enfant



VENDREDI 2 DÉCEMBRE

Audition cordes, violon, alto, violoncelle à l'auditorium de L'Unisson. De 18h30 à 20h.



SAMEDI 3 DÉCEMBRE

Repas de Noël des Seniors à l'Espace Robert Fiat. 11h.

Tennis de table, championnat par équipes, l'équipe N3 de l'USSE reçoit Salaison et la N2, Morière à la Halle J. Balestas. 15h30.

SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4 DÉCEMBRE

Braderie de la solidarité du Secours Populaire à la Maison des Solidarités et des Familles. De 9h à 12h et de 14h à 17h.

Téléthon, vente de tartiflettes et des pâtisseries à la Villa Jeanne d'Arc (1, rue Champaviotte) par les Compagnons du Devoir et du

Tour de France en association avec l'Union de quartier de Champaviotte. De 11h30 et 15h.

DIMANCHE 4 DÉCEMBRE

Sortie ski de piste à Val Thorens avec l'USSE, départ à 7h. Inscriptions, jeudi 1^{er} décembre à la permanence de la halle J. Balestas à partir de 20h30.

En savoir + : 06 09 89 39 34.

Téléthon, défis sportifs de l'USSE proposés à l'Espace Robert Fiat : course à pied par équipes, marche nordique, gymnastique, cardio dancing, pyramide géante de canettes, vente de produits réalisés par les Saint-Egrévois, natation, basket... De 10h à 13h. En savoir plus : www.union-sportive-saint-egreve.com

Handball, l'équipe SG1 de l'USSE reçoit Chambéry à la Halle J. Balestas. 15h15. L'équipe SG2 accueille Grenoble SMH/GUC à 13h.

LUNDI 5 DÉCEMBRE

Permanence info énergie de l'ALEC, gratuit sur inscription.

Un Conseil ouvert vers la

C'est un ordre du jour d'apparence allégé qui a été abordé lors de la dernière séance publique du Conseil municipal. Pourtant, alors que seulement huit délibérations étaient au programme de cette soirée, il a été possible de constater qu'un public exceptionnellement nombreux était venu assister aux débats qui ont mobilisé les 26 conseillers municipaux présents. Il faut dire que les débats ont été l'occasion pour les groupes politiques saint-égrévois de s'exprimer sur les orientations générales

du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de Grenoble Alpes Métropole. Mais avant de se projeter dans l'avenir de l'urbanisme métropolitain, les conseillers municipaux ont travaillé sur des thèmes variés.

Parmi eux, des questions d'environnement, dont la portée dépasse aussi les frontières communales, étaient au centre de deux délibérations.

Urbanisme



Les grandes orientations du PADD débattues en Conseil municipal

Après en avoir débattu, le Conseil municipal de la commune de Saint-Egrève prend acte de la présentation des orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Grenoble-Alpes Métropole (PLUi) et du débat qui s'est tenu.

En effet, comme leurs homologues des 49 communes de Grenoble-Alpes Métropole, les conseillers municipaux de Saint-Egrève ont été invités à s'exprimer en Conseil municipal sur ces orientations générales qui doivent servir de pierre angulaire à la construction du Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Ces premières propositions pour le PADD ont été élaborées en s'appuyant sur la démarche de concertation menée avec les habitants et les acteurs du territoire entre avril et juillet 2016. Elles se sont nourries des apports de l'avis citoyen métropolitain, ainsi que l'avis du panel citoyen sur l'habitat et la contribution du Conseil de Développement. Ce PLUi, qui se substituera aux PLU communaux, devrait être arrêté en juin 2018 et approuvé en juin 2019.

Le 18 octobre dernier, après une présentation technique de ces orientations générales du PADD telles qu'elles sont envisagées par la Métropole et une intervention de Yannik Ollivier, Vice-président de la Métropole et maire de Saint-Martin-le-Vinoux, chaque groupe



C. Kamowski a accueilli Y. Ollivier, Vice-président de La Métro chargé de l'aménagement du territoire, venu assister aux débats

politique a exposé ses remarques et sa vision sur les cinq axes de la métropole de demain. Pour mémoire, le rapport métropolitain a été élaboré en mettant en avant les thèmes suivants :

- “Organisation du territoire”
- “Transports et déplacements”,
- “Environnement et cadre de vie”
- “Habitat et politique de la ville”

“Economie, recherche et université”

Ce sont donc ces sujets qui ont été au cœur des attentions.

Après cette soirée riche, ces remarques ont fait l'objet d'un compte-rendu qui a été transmis à la Métropole. Ces réflexions contribueront à enrichir le travail de rédaction du PADD de la Métropole.

Métropole

PLUi

: Environnement

LES GRANDES ÉTAPES À VENIR

L'adoption du PADD est une étape importante dans la construction d'un PLUi métropolitain qui à terme doit se substituer aux PLU communaux actuellement en vigueur. Une fois cette étape passée, l'élaboration de ce document unique pourra continuer. Ainsi, du début de l'année 2017 jusqu'à mars 2018, les orientations générales du PADD de La Métro vont être traduites en termes de zonages et de règlements. Une fois cette phase d'élaboration terminée, le projet de PLU intercommunal doit encore être arrêté en Conseil métropolitain. Puis, d'octobre à décembre 2018, il sera soumis à la consultation des personnes publiques associées et aux délibérations des conseils municipaux. Enfin, après une enquête publique programmée pour février 2019, le PLUi sera définitivement approuvé en Conseil métropolitain et entrera alors en vigueur et se substituera alors aux règlements communaux. D'ici là, les PLU, comme celui de Saint-Egrève, restent bien évidemment en vigueur sur les territoire communaux.

Actuellement, à l'image de Saint-Egrève, 27 communes de l'agglomération disposent d'un Plan local d'urbanisme (PLU) alors que 21 villes sont encore régies par un Plan d'Occupation des Sols (POS) et qu'une dernière est sous la coupe du Règlement National d'Urbanisme (RNU).

86

C'est le nombre de pages que compte le document produit par la Métropole afin de présenter les orientations générales de son futur PADD. Il est disponible sur le site de la Métropole.



DEBAT METROPOLITAIN : une fois que les 49 communes auront débattu, c'est en Conseil Métropolitain que ces grandes orientations du PADD doivent être discutées le vendredi

publique.

Deux toitures pour un projet citoyen



Ennerg'Y citoyenne veut développer le photovoltaïque dans l'agglomération

Une convention d'occupation temporaire des toitures de la maternelle du Pont de Vence et du bâtiment D de l'école de la Monta (mixte I) a été approuvée au bénéfice de d'Ennerg'Y Citoyennes. Celle-ci permettra à la société par actions simplifiées (SAS) en développement d'y installer des panneaux photovoltaïques afin d'y produire de l'électricité dans le cadre de son projet "Solaire d'ici".

Pour mémoire, l'idée de cette jeune pousse est de permettre l'essor d'un réseau local de production d'énergie solaire en permettant à des collectivités ou à des particuliers de mettre à disposition leur toiture afin d'y installer des

panneaux solaires. Panneaux dont la mise en place est financée par d'autres particuliers qui s'inscrivent dans la démarche en prenant des parts sociales dans l'entreprise. Un moyen simple et original pour chacun de s'approprier la transition énergétique et d'apporter une solution locale aux enjeux internationaux discutés notamment à la COP21. L'objectif des fondateurs de "Solaire d'ici" serait la concrétisation d'installations photovoltaïques sur une dizaine de toitures avant la fin 2016. Saint-Egrève s'est très tôt associée à cette initiative et a elle-même acquis dix parts sociales de la S.A.S.

LE CHOIX DU TOIT

Afin de permettre à Ennerg'Y Citoyenne de développer son projet "Solaire d'ici", la Ville leur a proposé cinq sites d'implantation différents pour leurs panneaux photovoltaïques. Après études de faisabilité et d'ensoleillement, ce sont les toits du groupe scolaire de La Monta et de la maternelle du Pont de Vence qui ont été retenus. Ces deux sites qui permettent d'installer de petites unités de production de 60 m² correspondent aux critères techniques et au modèle économique de la SAS.

LE PROJET EN CHIFFRES

L'objectif d'Ennerg'Y citoyenne est d'installer **100** toitures solaires photovoltaïques en **3** ans sur les toits, publics et privés, de l'agglomération. Ce parc représenterait à terme une puissance totale de **1** MWc pour une production d'électricité d'environ **1000** MWh/an soit l'équivalent de la consommation de **400** foyers. Ce projet représente un investissement estimé à **2** millions d'euros, dont environ **20%** seront portés par les fonds propres de la société. En savoir + : www.solairedici.org

Ordures ménagères : “peut mieux faire”

Comme chaque année, Grenoble-Alpes Métropole a produit son rapport annuel sur la qualité et le prix du service public de collecte, de traitement et de valorisation des déchets urbains. Et comme chaque année les élus du Conseil municipal se sont penchés sur cette somme pour examiner en détail la situation locale et ont pu constater des résultats moyens au regard des chiffres nationaux. Ainsi, on y apprend qu'en 2015 chacun des **450 494** habitants des **49** communes de la Métro a produit **535** kg de déchets, soit **8** kg d'ordures ménagères produites chaque seconde sur le territoire.

56 289 822 € ont été nécessaires pour permettre le fonctionnement du service de collecte assuré par **373** agents. Les effectifs affectés à ce service ont à leur disposition **174** véhicules, dont **84** bennes à ordures pour mener à bien leurs missions.

On y apprend que **90,5** % des déchets collectés et traités sont valorisés. Ainsi, **10 598** tonnes d'ordures ménagères résiduelles et **26 165** tonnes de déchets verts sont compostées à Murianette. **68 188** tonnes d'emballages, de papiers et de déchets récoltés dans les **22** déchetteries sont recyclés. **52** tonnes d'objets divers récupérés par les **3** chalets du réemploi trouvent une seconde vie. L'usine d'incinéra-



tion produit **34 000** MWH d'électricité dont **47** % à EDF et **309 000** MWH de chaleur fournissent le chauffage urbain pour **30 000** logements.

Le Conseil en bref

► **ENVIRONNEMENT** : Convention d'occupation temporaire de toitures au bénéfice de la SAS Energ'Y Citoyennes (délib. 1 - unanimité).

► **FINANCES** : créances irrécouvrables pour un montant total de **22 138,49** € (délib. 2 - unanimité). Marché d'assurances, avenant n°1 au lot n°3 concernant la flotte automobile de la Ville (délib. 3 - unanimité). Demande de subvention au Conseil départemental, appel à projet, soutien au réseau d'écoles de musique - Saint-Egrève, Fontanil-Cornillon. (délib. 5 - unanimité).

► **SCOLAIRE** : Aides aux transports, répartition de la subvention (délib. 6 - abstention : 5 ; pour : 26).

► **DIVERS** : demande de protection fonctionnelle par des agents de la collectivité (délib. 4 - unanimité).

► **METROPOLE** : rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de collecte, de traitement et de valorisation des déchets urbains pour l'année 2015 (délib. 7 - unanimité). Elaboration du plan local d'urbanisme intercommunal de Grenoble Alpes Métropole (PLUI) - Débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du PLUI (débat sans vote).

PRATIQUE

A Saint-Egrève, dont la collecte des ordures ménagères relève du “groupement nord”, les bacs gris sont collectés le lundi, le mercredi et le vendredi.

Les bacs verts “je trie” sont ramassés pour leur part le mardi et le jeudi.

A noter, les consignes de tri ont évolué et ont été simplifiées au 1^{er} juin dernier. Pour en savoir plus sur la question, il suffit d'aller faire un tour sur le site www.lametro.fr ou www.saint-egreve.fr

LISTES ELECTORALES : pour voter sereinement en 2017, les personnes ayant changé de domicile depuis les dernières élections (y compris sur la commune) doivent penser à se (ré)inscrire sur les listes électorales de Saint-Egrève avant le 31 décembre

EN SAVOIR plus

► **Le prochain conseil municipal** a lieu le mercredi 23 novembre 2016 à partir de 19h à l'Hôtel de Ville. Le Débat d'Orientation Budgétaire sera notamment à l'ordre du jour. Toutes les séances du conseil municipal sont publiques.

► Pour s'informer

Le conseil municipal se réunit en moyenne une dizaine de fois par an et ses séances ont lieu (sauf exception) les mercredis. Les comptes-rendus succincts ainsi que les délibérations du conseil municipal sont consultables sur www.saint-egreve.fr à la rubrique “la Mairie” ou sur demande à l'Hôtel de Ville.

► Expression politique

Conformément à la loi 2002-276 du 27 février 2002 relative à la “*Démocratie de proximité*”, les quatre groupes politiques représentés au sein du conseil municipal disposent d'un droit d'expression dans le bulletin municipal. Cette rubrique d'expression politique est ainsi consultable chaque mois dans le “*Journal de Saint-Egrève*”. Celui-ci est distribué dans les boîtes aux lettres des habitants mais peut être également lu et téléchargé sur le site Internet de la ville www.saint-egreve.fr. Par ailleurs et toujours sur le site Internet municipal, les groupes politiques disposent également d'un espace d'expression politique à la rubrique “la Mairie”.